

La Faculté de droit de l'Université de Moncton
et sa doyenne, Odette Snow,
ont l'honneur de vous inviter à la septième
des *conférences J.-Fernand-Landry* intitulée

« **Les droits de l'enfant : des défis internationaux, des solutions d'ici** »

qui sera prononcée par Monsieur Bernard Richard, c.r.,
premier Défenseur des enfants et de la jeunesse du Nouveau-Brunswick.

Le jeudi 22 mars 2012, à 19 heures
Pièce 142 du pavillon Adrien-J.-Cormier
Université de Moncton, campus de Moncton

Une réception suivra.

Monsieur Bernard *Richard*, c.r.

Homme de convictions, Bernard Richard a œuvré tout au long de sa carrière à promouvoir l'égalité et la justice. Animé par le désir de trouver des solutions à des problèmes complexes, il travaille inlassablement à créer un monde meilleur, tant chez lui qu'à l'étranger. Après avoir obtenu un B.A. en psychologie de l'Université de Moncton et un baccalauréat en droit de l'Université du Nouveau-Brunswick, il ne tarde pas à mettre sa formation au service de sa communauté, d'abord comme travailleur social et avocat de pratique privée, et ensuite comme homme politique et leader. Élu pour la première fois à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en septembre 1991, il y œuvre pendant plus de douze ans à différents titres, dont ceux de ministre, de chef de l'opposition officielle et de leader parlementaire. En 2004, il devient le sixième Ombudsman du Nouveau-Brunswick et est élu, en 2007, président du Conseil canadien des ombudsmans parlementaires. En novembre 2006, il est nommé le premier Défenseur des enfants et de la jeunesse du Nouveau-Brunswick. Dans le cadre de ces fonctions, il travaille non seulement aux droits des enfants au Nouveau-Brunswick mais aussi dans le monde lorsqu'il organise un symposium international sur les droits de l'enfant, qui se tient à Moncton en 2010.

Après avoir quitté ses fonctions d'Ombudsman et de Défenseur des enfants et de la jeunesse du Nouveau-Brunswick au printemps 2011, il maintient son haut niveau d'engagement dans sa communauté. Il accepte notamment de faire l'examen des mandats et des activités des hauts fonctionnaires de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick et de poursuivre son travail bénévole comme président du conseil d'administration de Plan Canada, une ONG qui appuie la justice sociale envers les enfants dans les pays en développement. En outre, ses services sont retenus par l'Office du Protecteur du Citoyen et de la Citoyenne d'Haïti pour un projet d'élaboration d'un nouveau code de protection de l'enfant.

Au fil des années, Bernard Richard s'est mérité de nombreux prix et distinctions. Il a reçu le prix de la Fondation Muriel McQueen Fergusson et celui de la Dr. David Stephen Memorial Foundation pour son travail dans les domaines de la prévention de la violence et de la violence envers les enfants, respectivement. L'Ordre du mérite des diplômées et diplômés de l'Université de Moncton lui a été décerné en 2011.

Maître J. Fernand Landry, c.r.

(1947-2000)

Notre regretté collègue et ami Fernand Landry détenait des baccalauréats ès arts de l'Université de Moncton, ès sciences sociales de l'Université d'Ottawa et en droit de l'Université du Nouveau-Brunswick, ainsi qu'une maîtrise en droit de l'université Harvard. Après avoir enseigné le droit à l'Université du Nouveau-Brunswick, il s'est joint à Aldéa, son épouse, et à Me Pierre P. Tremblay pour fonder le cabinet d'avocats Tremblay Landry et s'est alors vu confier par l'Université de Moncton la responsabilité de coordonner l'établissement de sa nouvelle faculté de droit. Il deviendra plus tard sous-ministre du premier ministre Frank McKenna.

C'est durant son mandat de doyen de la Faculté de droit que sera réalisée la construction du nouveau pavillon Adrien-J.-Cormier. Il sera ensuite vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines de l'Université de Moncton, puis directeur général du VIIIe Sommet de la Francophonie en 1999. Il aura été président de la Société nationale de l'Acadie, du Barreau du Nouveau-Brunswick, du Programme canadien de contestation judiciaire et du conseil d'administration d'Assomption Vie. Son importante contribution à l'épanouissement de la Francophonie canadienne et de l'Acadie fait l'unanimité.

Les Conférences J.-Fernand-Landry 2012



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté de droit

MCINNES
COOPER
LAWYERS | AVOCATS